

Le Courrier

Journal de l'académie de Versailles

Novembre décembre
2013
Bimestriel n° 155

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| Édito | 1 |
| Rythmes scolaires | 2 |
| Brèves de la vie scolaire | 3 |
| CTA de rentrée : le bilan n'est pas partagé. | 4 |
| Dossier paritaire : Promotion d'échelons. | 5-6 |
| Les sales profs | 7 |
| Leonarda, Khatchik... et les autres ?! | 8 |
| Coordonnées | 8 |

Entrée en hibernation... ?

Vous ne ferez pas grève avec les footballeurs contre l'imposition à 75 % des salaires supérieurs à 1 million d'euros? Vous avez mal au cœur lorsque vous voyez des ex-salariés, victimes d'un plan social, se battre avec des salarié-e-s encore en poste que l'on a persuadé que ces chômeurs en lutte les mettaient en danger? Vous ne pensez pas que certaines personnes n'ont pas vocation à s'intégrer en France? Vous ne pensez pas qu'il est juste que l'on vous demande de travailler de plus en plus longtemps? Vous devez vous demander si c'est vous qui êtes fatigués ou si vraiment il y a une drôle d'ambiance en ce moment...!

Les annonces de plans sociaux, la montée du chômage, l'avancée de la réforme des retraites, les annonces sur les roms ou le droit d'asile, n'incitent pas fondamentalement à l'optimisme. Les discours politiques et médiatiques expliquant leur inéluctabilité renforcent encore la morosi-

té ambiante. La pression qui s'exerce sur les salarié-e-s, au travail ou privé-e-s d'emploi, les jeunes en formation, les retraité-e-s, les résident-e-s d'origine étrangère, rend la vie quotidienne plus compliquée, plus dure. La droite et l'extrême droite s'appuient sur ce sentiment pour avancer des propositions politiques d'exclusion : préférence nationale, remise en cause du droit du sol, baisse des prestations sociales, casse des services publics, retour des femmes à la maison... Loin de marquer sa différence avec ces propositions, le gouvernement se sent obligé de donner des gages à ses adversaires politiques pour avoir l'air sérieux, crédible.

Dans ces circonstances on pourrait être tenté par une hibernation de quelques mois, tentant certes mais difficilement réalisable... Non, le mieux pour lutter contre la morosité hivernale, la pensée unique, la montée du racisme, la mise en concurrence, c'est encore l'action collective!

Manifestations et blocus des victimes des plans sociaux en Bretagne et au-delà, manifestations des lycéens refusant les expulsions et l'exclusion, des étudiant-e-s en lutte contre la poursuite des réformes du supérieur, mobilisation des enseignants du Premier degré refusant une réforme des rythmes scolaires décidée sans eux. Dans ce journal nous avons évoqué toutes ces mobilisations qui sont la preuve que dans les moments de recul des idées progressistes, d'attaques contre les droits des salarié-e-s, nous devons continuer à débattre et à lutter collectivement.

Ces mobilisations rompent l'isolement et mettent à mal les sondages qui nous disent que nous sommes déprimé-e-s, résigné-e-s...

Marie Buisson
Co secrétaire académique

RYTHMES SCOLAIRES

Premier bilan des rythmes dans l'Essonne

A l'annonce de la mise en place de nouveaux rythmes scolaires, de nombreuses communes essonniennes étaient prêtes à utiliser les crédits gouvernementaux pour tenter l'aventure.

Enfin, finalement seules dix d'entre elles les testent depuis la rentrée, les autres villes ayant légitimement préféré s'abstenir et se donner du temps pour construire ce projet tentaculaire.

Pour ne pas, selon ses propres termes, décourager les « bonnes volontés », la Direction Académique a accepté la totalité des demandes de dérogation. Cela a laissé la voie libre à toutes sortes d'expérimentations comme des horaires différents entre les écoles d'une même ville et/ou différents selon les jours de la semaine.

Dès le mois de juin de nombreux collègues s'inquiétaient des difficultés que cela laissait présager aussi bien pour nous que pour nos élèves et leurs parents.

Et effectivement après seulement deux mois d'école, le bilan n'est pas du tout risible :

Certes certaines communes ont réussi, sur la forme, à mettre en œuvre la réforme mais dans d'autres les premiers constats sont plus qu'alarmants.

Les besoins en personnel et le nombre d'enfants inscrits aux TAP (temps d'activités péri-scolaires) n'ont pas été suffisamment anticipés,

générant d'énormes difficultés :

- ◆ personnels en sous effectifs, peu ou pas formés devant intervenir dans plusieurs écoles.
- ◆ locaux inadaptés
- ◆ matériel parfois inexistant (escrime sans casque et avec bâton !)...

Par ailleurs, le mille-feuille de moments dans l'école (classe, cantine, garderie, étude, APC, TAP,...) au cours d'une seule journée a de fortes incidences sur les élèves :

- ◆ perte de repères en tout genre : de lieux, de temps, de règles et vis-à-vis des adultes
- ◆ fatigue importante
- ◆ absentéisme

Quant aux enseignants, ils doivent :

- ◆ expliquer une réforme et sa mise en œuvre dont ils ne sont pas acteurs, aux enfants et à leurs parents, sans parfois connaître les horaires et les contenus des activités proposées.
- ◆ faire face à la fatigue de leurs élèves
- ◆ laisser leurs élèves à d'autres adultes, alors que la responsabilité de chacun n'est pas clairement établie

- ◆ -« accepter » de voir leurs horaires et leurs conditions de travail modifiés, sans compensation

Certains d'entre eux envisagent déjà de demander leur changement d'affectation pour l'école dans laquelle est scolarisé leur enfant afin de limiter les incidences sur leur vie familiale. Les AVS, eux, n'auront même pas cette possibilité et la précarité de leur situation n'en est que renforcée.

Cette réforme, menée sans nous et appliquée sans que nos propositions ne soient véritablement entendues ne donne pas envie de rire mais suscite plutôt inquiétude et colère.

Ainsi à Ris-Orangis, les collègues ont décidé de réagir et de dénoncer ce qu'ils vivent au quotidien : 75% d'entre eux se sont mis en grève jeudi 17 octobre et ont exigé de rencontrer le maire pour énumérer les nombreux problèmes rencontrés. Leur propos n'était évidemment pas (comme certains ont voulu le laisser dire) d'opposer les personnels mais bien de dénoncer une organisation impossible de la réforme en demandant la suspension de celle-ci.

Dès lors nos inquiétudes sont de plus en plus vives quant à la rentrée prochaine. Comment envisager une rentrée avec non pas 10 mais 176 communes du département qui risquent de faire chacune leurs horaires propres au détriment des élèves, des collègues et des personnels territoriaux ?

Les personnels qui devront également faire face à la multiplicité de ce genre d'horaires (remplaçants, enseignants spécialisés, CPC, ...) ne pourront pas répondre décemment à ceux-ci.

Au-delà des horaires, on constate que certaines municipalités cherchent à intervenir dans les contenus scolaires par des demandes plus ou moins pressantes quant au contenu pédagogique de nos heures de cours (choix des enseignements, modalité des APC,...). **La territorialisation de l'École primaire s'accélère !**

Chrystel Levardon et Hugo Levécot
CGT Educ'action 91

La réforme des rythmes évoquée au CTA

La réforme et ses énormes difficultés ont été évoquées au CTA du 16 octobre (Comité Technique Académique), voici les appréciations du recteur et de ses services :

C'est une réforme importante pour l'éducation nationale puisqu'il s'agit en fait d'une réorganisation des temps d'apprentissage. Pour 90% des élèves de l'académie, elle s'appliquera de fait en 2014. Il faut poursuivre le travail déjà engagé par les IEN (Inspectrice-ur-s de l'Educ Nat – 1^{er} degré) et les DASEN (Directrice-ur-s Académiques, ancien-ne-s IA), les situations sont multiples, parfois très différentes les unes des autres. Tout le monde doit être consulté : mairie, conseil d'école, IEN, puis, au bout du compte, c'est le DASEN qui doit trancher, il n'est pas obligatoire qu'il y ait une unité d'organisation départementale. Les services rectoraux sont au courant des difficultés de locaux, de personnels, de fatigue des élèves. Il existe des comités de suivi dans chaque département, émanant des CDEN, des bilans seront faits au cours de l'année. Le recteur n'a pas de possibilité de suspendre la réforme dans l'académie de Versailles (demande émanant d'une organisation syndicale), l'académie se met donc en situation d'appliquer la réforme en 2014. Il va y avoir des réunions dans les 4 départements, l'enjeu central est bien de garantir la qualité des animations scolaires et des personnels qui les mèneront (30 000 animateurs sont requis pour la mise en place en septembre 2014 !).

D'ores et déjà, un appel intersyndical (CGT Educ'action, SUD, FO, FAEN) à la grève est lancé pour le 14 novembre prochain afin d'exiger la suspension immédiate de la réforme et son abrogation.

BREVES DE LA VIE SCOLAIRE

Les CPE au C.A :

Vous avez tous suivi l'info, le CPE disparaît enfin des C.A, en tant que membre de droit... oui mais seulement des lycées Pro et encore sous certaines conditions.

Essayons d'y voir plus clair. Un texte passe au Conseil Supérieur de l'Education en juin, c'est juste un projet, il acte en effet l'abandon du poste de droit pour le CPE le plus ancien, sous certaines conditions.

En septembre le projet devient réalité au sein de l'Académie puisque notre Recteur annonce aux Chefs d'établissements la fin des CPE membres de droit, ceux-ci colportent illico la rumeur, notre Recteur avait juste oublié de dire que le texte n'était pas encore sorti donc pas applicable... Mais la réalité dépasse la fiction, le 4 octobre le décret sort.

Le CPE est éjecté des C.A dans les lycées Pro, il laisse sa place à un membre du monde de l'entreprise, curieux raccourcis de l'histoire...

Le CPE qui « ne sert à rien » dans les bahuts, il n'enseigne pas donc n'est pas rentable et est viré au profit des représentants du monde économique afin que ces derniers puissent y trouver leur place...viendront-ils vraiment occuper cette place ?

Conclusion une idée portée par la Cgt Educ'Action se réalise, l'abandon du poste de droit pour les CPE, mais dans de telles conditions que nous ne pouvons qu'hurler à l'injustice... les collègues n'ont pas pu se présenter sur des listes de personnels comme c'est pourtant leur droit...

Faut-il faire des recours et annuler ces élections ?

Référence : décret n° 2013-895

Site du syndicat : [Irrégularité des élections](#)

Sur le site du syndicat : [Cahier syndical des AEd](#)
4 pages spécial AVS

Fiche pratique : Elections au C.A

Composition des conseils et commissions

La composition du Conseil d'Administration des EPLE (MAJ Mai 2013)

Les Modalités de désignation des membres (MAJ Mai 2013)

L'organisation du vote des personnels au Conseil d'Administration (MAJ Mai 2013)

Le Collectif Vie Scolaire Académique

Nous relançons un Collectif autour des questions de la Vie Scolaire au niveau de l'Académie.

La première réunion de l'année a lieu lors de la rentrée de novembre avec une actualité riche.

L'idée est de se réunir plusieurs fois dans l'année pour aborder toutes les questions qui touchent les personnels de la Vie Scolaire (les AEd, les CPE), à savoir leur travail, leur professionnalité... et c'est ouvert à tous les collègues qui souhaitent y participer pour enrichir le débat, parler de leur vision de la Vie Scolaire et s'investir dans leur bahut.

Au programme un travail de fond cette année, la réécriture annoncée de la circulaire de 1982 qui est la référence concernant les missions des CPE...

Et à l'horizon 2014, les élections professionnelles, pour assurer le poste d'élu à la CPA et prendre la suite...

Actualités paritaires :

Hors Classe des CPE

Cette année nous avons enfin obtenu satisfaction... le nombre de CPE promu à la Hors classe est identique à celle des enseignants... (7% au lieu de 5% du nombre de promouvables) cela s'applique pour l'année 2013, mais nous n'avons pas obtenu de rattrapage des quotas perdus...

Fin d'une injustice mais les collègues lésés doivent encore attendre 1 ou 2 ans...

Promotion d'échelon 2013/14 :

Comme chaque année vous allez pouvez bénéficier d'une promotion (ou pas)... Rappel : 30 % des promouvables seront promus au Gd Choix. 5/7 le seront au choix, le reste à l'ancienneté... d'où l'importance de voter notation dès l'entrée dans le métier. N'oubliez de compléter la fiche de suivi (p 5 et 6) et n'hésitez pas à demander conseil.

Mutations

La campagne du Mvt Inter-académique ouvre du 14 novembre au 3 décembre. Toutes les infos sur le site du syndicat.

CTA de rentrée : le bilan n'est pas partagé !

Non-titulaires

Extrait de la déclaration de la CGT Educ'action.

Les conditions de rentrée pour l'ensemble des enseignant-e-s contractuel-le-s se sont encore dégradées cette année. Des enseignant-e-s ont été affecté-e-s dans les premiers jours de septembre, ils ont pris leurs classes, puis ont été désaffecté-e-s et réaffecté-e-s quelques jours plus tard à des kilomètres, sans aucune explication. D'autres ont attendu jusqu'aux derniers jours de septembre près de leur téléphone, tandis que les élèves attendaient un-e enseignant-e pendant plusieurs semaines. D'autres ayant « raté » l'appel du rectorat, ont attendu pendant plusieurs jours un nouvel appel et n'ont pu être réaffectés dans l'établissement dans lequel ils se trouvaient précédemment. Un certain nombre de ces contractuel-le-s n'ont pas été payé-e-s au mois de septembre et devraient avoir une avance de salaire mi-octobre. Les ex-salarié-e-s du rectorat en 2012-2013, non-renommé-e-s n'ont pas reçus, avant début octobre, l'attestation indispensable au premier rendez-vous à pôle emploi conditionnant l'ouverture des droits au chômage. Depuis la fin du mois d'août, le rectorat est injoignable. Evidemment nous ne faisons pas porter la responsabilité de ces multiples dysfonctionnements

sur les personnels du rectorat en charge de la gestion des contractuel-le-s, mais nous dénonçons un manque récurrent de personnel qui génère des tensions et détériore les conditions de travail de tous. L'afflux de nouveaux contractuel-le-s cette année ne fait que renforcer une situation que nous dénonçons depuis longtemps. Nous renouvelons donc notre demande d'affectation de personnels en nombre suffisant aux DPE 1 et 2 et la mise en place, au rectorat, d'une cellule d'accueil des non-titulaires de la fin du mois d'août jusqu'aux vacances d'octobre.

Le rectorat n'a pas annoncé la mise en place de cette cellule d'accueil... Les négociations sur les salaires des contractuel-le-s prévues en juin, rappelées en septembre auront lieu cet automne, donc, si nous connaissons le rythme des saisons, avant le 21 décembre, tout vient à point pour qui sait attendre !

CIO

Un des points à l'ordre du jour était la refonte de la carte des CIO. Dans le 95 et dans le 92, tous les CIO qui sont accueillis dans des locaux indépendants (hors établissements scolaires) pourraient fermer. Les conseils généraux des deux départements ont décidé de retirer les financements (locaux et frais de déplacements), le ministère refuse, jusqu'à présent, de se substituer aux collec-

ont pris note, ils ont annoncé être en contact avec les maires des villes dans lesquelles se trouvent les CIO menacés de fermetures afin d'envisager des solutions locales...aucun engagement pour le moment. Le rectorat sera attentif au sort des personnels des CIO concernés et travaillera aux évolutions à venir, il n'est pas sûr que les personnels aient été absolument rassurés par ces déclarations !

Bilan de rentrée.

Le Secrétaire général du rectorat s'est félicité de la montée de 2,8 points du taux de passage en Seconde générale, qui ne se fait pas du tout au détriment des passages en Seconde professionnelle et de la baisse du taux de redoublement en collège. Ceci s'accompagne d'une hausse très positive du taux de passage de la Seconde professionnelle vers la Première pro puis de celle-ci vers la Terminale pro, preuve, s'il en fallait, de la réussite de la rénovation de la voie professionnelle.

La CGT Educ'action a remis en cause cet enthousiasme rectoral sur la rénovation de la voie professionnelle ! Les élèves qui arrivent en lycée professionnel sont plus jeunes et en plus fort échec scolaire (l'absence de redoublement en collège ne résout pas magiquement leurs difficultés !). Les taux de passage de Seconde pro en 1^{ère} pro, puis de 1^{ère} en Terminale augmentent par pression interne dans les établissements mais aussi parce que les familles ont bien compris que sans BEP ou CAP, la sortie avant le bac n'offre aucune qualification (le diplôme intermédiaire n'étant pas reconnu par les professionnels). Le taux de réussite au Bac pro va continuer de monter grâce au CCF, les élèves sont évalués sur le programme fait et non sur la totalité du programme, pour s'en convaincre il suffit de regarder les résultats aux seules épreuves encore en examen terminal : histoire-géo et français. Nous n'avons plus que 3 ans de formation au lieu de 4 et des effectifs par classes en hausse en Seconde, pour remédier aux difficultés scolaires des élèves de la voie pro... Il nous est donc difficile de partager l'optimisme de notre autorité rectorale.

Marie Buisson Michael Marcilloux
Représentant-e-s CGT Educ'action au CTA



Le recteur et le Secrétaire général



DOSSIER SYNDICAL DE PROMOTION

TITULAIRE STAGIAIRE MA

(mettre une croix dans la case correspondante)

Syndiqué(e) cgt : oui non :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Ville : **Code Postal :**

Téléphones : domicile : -- -- -- -- -- portable : -- -- -- -- --

e-mail :@.....

Corps :

Grade : Classe Normale

Hors Classe

Echelon actuel :^{ème} échelon

Discipline :

Code discipline :

(Voir dernier arrêté de promotion)

Type d'établissement :

(LPO, Lycée, LP, Collège, Segpa, EREA, IUFM etc.)

Affectation actuelle :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Situation administrative

Note administrative obtenue avant le 31 août 2013 :/40

Note pédagogique obtenue avant le 31 août 2013 :/60

Note globale :/100

Note pédagogique pour les MA : /20

Voir sur [I-prof](#), rubrique :
"Votre dossier\Carrière\Notation"
ou
sur feuille récapitulative
de notation envoyée par
le Rectorat en
novembre-décembre
2013

Date de la dernière inspection : .../.../.....

Echelon dans lequel vous étiez à cette date :^{ème} échelon

(Voir dernier rapport d'inspection)

Date de la dernière promotion : .../.../.....

(Voir dernier arrêté de promotion)

Si vous avez eu un reclassement

Reliquat d'ancienneté retenu :an(s)moisjour(s)

(Voir dernier arrêté de reclassement)

Êtes-vous "promouvable" entre le 01/09/2013 et le 31/08/2014 :

(Voir tableaux d'avancement)

Au grand choix

Au choix

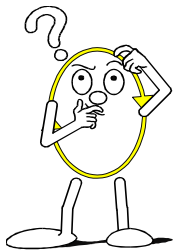
À l'ancienneté

Dates : .../.../20....

.../.../20....

.../.../20....

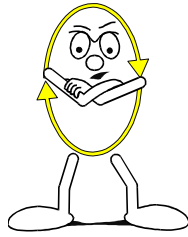
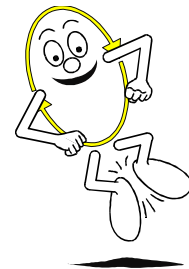
• Pour permettre le traitement de votre dossier, joindre OBLIGATOIREMENT la photocopie de votre dernier arrêté de promotion.



PROMOTION d'ECHELON 2013 / 2014

Titulaires et stagiaires

**Promouvable ou non ?
Comment le savoir ?**
(Attention promouvable ne veut pas dire promu)



Le Calcul :

Au grand Choix :

Date d'accès à votre dernier échelon (*voir arrêté d'avancement*).
Reporter, d'après les tableaux, la durée prévue pour le passage d'un échelon à un autre.
Dédouiser l'éventuel reliquat d'ancienneté (*si reclassement récent*).
Ajouter la durée obtenue, à la date d'accès de votre dernier échelon et vous trouvez la date de votre éventuelle promotion.

Exemple :
6^{ème} au 15-02-2012
6^{ème} → 7^{ème} 2 ans 6 mois
**Promouvable le : 15-08-2014
au Grand Choix**

Si cette date est comprise **entre le 1^{er} septembre 2013 et le 31 août 2014**, BRAVO, vous êtes **PROMOUVABLE** et vous serez **PROMU SI** votre note **GLOBALE** de l'année **PRECEDENTE** vous permet d'être dans les mieux classés (**30% des promouvables seront promus**).

Ex: si vous êtes 10 promouvables, 3 seront promus au Gd Choix. Les 7 autres attendront le petit choix ou l'ancienneté. (Pour certains échelons, on peut être promouvable au Gd Choix et au choix, la même année)

Au Choix : Même calcul mais avec la durée prévue au choix dans les tableaux (5/7 des promouvables seront promus).

Pour votre calcul, remplir le tableau ci-dessous :

| | | | |
|--|--|---------------------------|---------------------------|
| Votre échelon actuel :échelon | Date d'accès à cet échelon : .../ .../ | | |
| Durée nécessaire pour un passage au : (voir tableaux ci-dessous et inscrire cette durée dans les cases ci-contre) → | Grand Choix | Choix | Ancienneté |
| | ...an(s)...mois | ...an(s)...mois | ...an(s)...mois |
| Reliquat d'ancienneté éventuel : → | ...an(s)...mois...jour(s) | ...an(s)...mois...jour(s) | ...an(s)...mois...jour(s) |
| Durée obtenue après retrait du reliquat : → | ...an(s)...mois...jour(s) | ...an(s)...mois...jour(s) | ...an(s)...mois...jour(s) |
| Date de promotion éventuelle : → | .../ .../ 20__ | .../ .../ 20__ | .../ .../ 20__ |

Si vous êtes promouvable, nous retourner [la fiche syndicale](#)

Tableaux d'avancement d'échelon

Rythme d'avancement dans la classe normale du corps des professeurs certifiés, agrégés, d'EPS, des écoles, CPE et PLP

| Echelon | Grand Choix | Choix | Ancienneté |
|---------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Du 1 ^{er} au 2 ^e | 3 mois | 3 mois | 3 mois |
| Du 2 ^e au 3 ^e | 9 mois | 9 mois | 9 mois |
| Du 3 ^e au 4 ^e | 1 an | 1 an | 1 an |
| Du 4 ^e au 5 ^e | 2 ans | 2 ans 6 mois | 2 ans 6 mois |
| Du 5 ^e au 6 ^e | 2 ans 6 mois | 3 ans | 3 ans 6 mois |
| Du 6 ^e au 7 ^e | 2 ans 6 mois | 3 ans | 3 ans 6 mois |
| Du 7 ^e au 8 ^e | 2 ans 6 mois | 3 ans | 3 ans 6 mois |
| Du 8 ^e au 9 ^e | 2 ans 6 mois | 4 ans | 4 ans 6 mois |
| Du 9 ^e au 10 ^e | 3ans | 4 ans | 5 ans |
| Du 10 ^e au 11 ^e | 3 ans | 4 ans 6 mois | 5 ans 6 mois |

| Avancement à la Hors Classe | |
|--------------------------------------|--------------|
| 1 ^{er} au 2 ^{ème} | 2 ans 6 mois |
| 2 ^{ème} au 3 ^{ème} | 2 ans 6 mois |
| 3 ^{ème} au 4 ^{ème} | 2 ans 6 mois |
| 4 ^{ème} au 5 ^{ème} | 2 ans 6 mois |
| 5 ^{ème} au 6 ^{ème} | 3 ans |
| 6 ^{ème} au 7 ^{ème} | 3 ans |

Rythme d'avancement des MA.

| Echelon | Choix | Ancienneté |
|--|--------------|------------|
| Par échelon du 1 ^{er} au 4 ^{ème} | 2 ans 6 mois | 3 ans |
| Autres échelons | 3 ans | 4 ans |



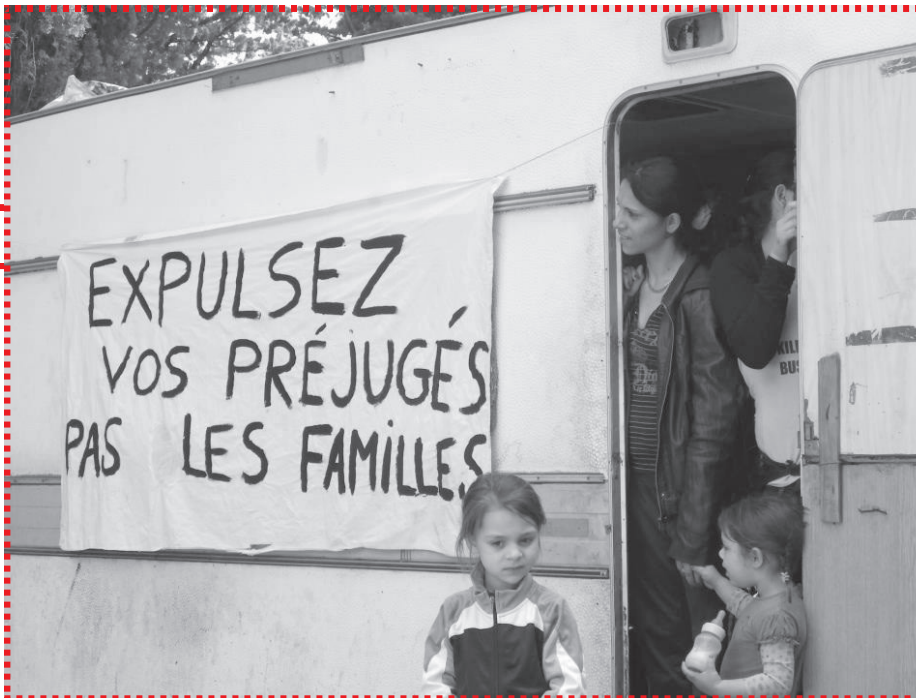
Les sales profs

Conseil national éducation économie : Une volonté rapprocher l'école de l'entreprise !

Ce conseil est « chargé d'animer une réflexion prospective sur l'articulation entre le système éducatif et les besoins du monde économique » de même qu'un « dialogue permanent entre leurs représentants sur la relation entre l'éducation, l'économie et l'emploi », explique la rue de Grenelle. Il pourra faire des recommandations, donner des avis, solliciter des expertises et porter des projets.

Le CNEE sera présidé par l'ancien patron d'Air France-KLM Jean-Cyril Spinetta, qui a occupé plusieurs postes au ministère de l'Éducation. Il comporte 27 membres, dont cinq chefs d'entreprise comme Jean-Louis Beffa et Henri Lachmann, cinq représentants des employeurs, dont le président du Medef Pierre Gattaz, des secrétaires généraux de syndicats, des représentants de syndicats d'enseignants, des directeurs d'administration et deux présidents de régions. »

Il est difficile de ne pas faire le lien entre la création de ce conseil dont le rôle est de proposer, porter des projets et la politique du gouvernement de favoriser l'alternance, de réformer la formation professionnelle, le socle commun de compétences... Derrière la façade de lever les ambiguïtés entre les deux mondes celui de l'entreprise et celui de l'Éducation Nationale, on décèle une nouvelle



pierre dans la construction d'une école au service des besoins du capital. **C'est très loin du projet d'une école émancipatrice que nous portons à la CGT Educ'action !**

Le foot en grève !

La mise en place de la taxe à 75% de la part supérieure à 1 million des gros salaires, amènera les clubs de foot à payer pour leurs joueurs à très haut salaire... Le PSG devrait verser chaque année 20 millions d'euros, une somme dérisoire au regard des moyens déployés par ses actionnaires

qataris, elle représente 5% du budget du club (400 millions annuels) même pas la moitié de ce que le club a déboursé pour s'offrir le joueur Javier Pastore.

L'OM devrait déboursé 5,3 millions, l'OL 4,9 millions, Lille 4,8 millions ou encore Bordeaux 3,3 millions... Bref, peu de choses pour ces clubs à très gros budgets ! L'annonce de leur grève a amené immédiatement une proposition d'audience du chef de l'Etat... Espérons que tous les salarié-e-s bénéficieront de la même attention de M. Hollande et que les présidents de club se mobiliseront avec leurs joueurs pour la défense du droit de grève et de l'emploi !

Lutter contre les fausses idées sur la pauvreté

Vous trouverez ci-dessous quelques extraits d'un *Travail réalisé par ATD Quart Monde et la MRIE, Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion en Rhône-Alpes*. Vous pourrez consulter l'ensemble de l'article à l'adresse suivante : <http://www.atd-quartmonde.fr/Les-idees-faussees-ca-suffit>

Un exemple de fausse idée sur la pauvreté:

« Les pauvres coûtent cher à la société »

Les coûts et les conséquences de la pauvreté sont beaucoup plus importants que les dépenses directes effectuées à l'égard des programmes de lutte contre la pauvreté. Nous voyons quel est le coût total lorsque les coûts indirects et les coûts pour la société sont pris en compte. Le rapport cite également l'étude « The Economics of Poverty : How Investments to Eliminate Poverty Benefit All Americans » effectuée en 2006 par Oppenheim et MacGregor, qui révèle qu'un investissement visant à éliminer la pauvreté aux États-Unis permettrait d'accroître les ressources de chaque ménage américain de plus de 18 000 \$ annuels. Selon cette étude, si l'on versait à chaque ménage confronté à la pauvreté de quoi atteindre un niveau minimal de revenu moyen – soit au total 397 milliards de dollars chaque année –, cela permettrait d'économiser presque quatre fois ce coût – un rapport avantages-coûts de 3,75 pour 1. »

ADRESSES UTILES



CGT EDUC'ACTION

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 55 82 76 55

☎ 01 49 88 07 43

@ unsen@ferc.cgt.fr

www.unsen.cgt.fr

CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

245, Bd Jean Jaurès

92 100 BOULOGNE

☎ 01 46 09 98 70

uasenver@wanadoo.fr

Co-secrétaires académiques :

Marie BUISSON

et Frédéric MOREAU

Responsable Élus CAPA : Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

Permanences téléphoniques mardi, mercredi, jeudi, vendredi (laisser un message sur le répondeur pour être rappelé)

Beaucoup d'informations pratiques et d'actualités sur notre site Internet

www.premiumorange.com/uasenver

Leonarda, Khatchik... et les autres ??

A la veille des vacances de la Toussaint, des milliers de lycéens sont descendus dans la rue pour protester contre les expulsions de deux de leurs camarades, Leonarda Dibrani, Rom d'origine kosovare et Khatchik Kachatryan d'origine arménienne.

Au-delà des conditions scandaleuses d'expulsion de ces jeunes scolarisés en France (un bus scolaire arrêté sur le parking du collège Lucie Aubrac pour Leonarda, scolarisée en 3^{ème} dans le Doubs, et une séparation de sa famille restée en France pour Khatchik, élève en CAP à Paris), cela nous

interroge sur la politique cautionnée par Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, qui est à l'origine des mêmes ignominies que ses prédécesseurs de droite, dans un silence assourdissant, depuis plus d'un an.

Cela nous réjouit aussi dans un contexte politique nauséabond, dans lequel l'extrême droite est à la manœuvre. La jeunesse est capable de se mobiliser massivement en quelques heures sur des valeurs que leurs aînés avaient mises sous le boisseau.

Il est réconfortant de marcher aux côtés de ces jeunes (voir de courir après !) tant leur enthousiasme est contagieux. La CGT Educ'action, signataire des appels à manifester, continuera à soutenir ce mouvement et est naturellement aux côtés de la jeunesse lorsqu'elle est porteuse comme aujourd'hui des valeurs de fraternité et de solidarité.

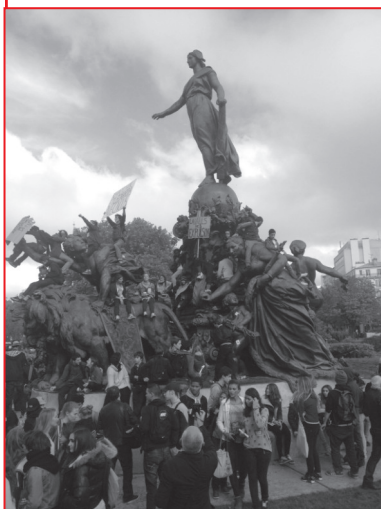


Photo : Ian Langsdon

Frédéric Moreau

Co-secrétaire académique